

CHUTES DE GLACE



PAYSAGE LIBRE SUISSE
FREIE LANDSCHAFT SCHWEIZ



Les chutes de glace créent l'insécurité sur des centaines de mètres autour des éoliennes.

Lorsqu'il fait froid, de l'automne au printemps, de la glace se forme sur les pales des éoliennes en cas de forte humidité. Les morceaux de glace peuvent être projetés à plusieurs centaines de mètres. Pour cette raison, les éoliennes doivent être arrêtées lors du givrage des pales. Par mesure de précaution, des barrières ou des feux de circulation sont mis en place dans un rayon de plusieurs centaines de mètres pour éviter que les promeneurs et les amateurs de sports d'hiver n'entrent dans les zones à risque.

Le lobby éolien prétend que les systèmes de chauffage empêchent les projections de glace. Toutefois, ces dispositifs ne sont pas conçus pour empêcher la formation de glace qui peut tomber en se détachant des pales (comme dans l'incident au Peuchapatte, voir ci-dessous). Les éoliennes sont souvent prévues dans les zones où il y a des pistes de ski de fond ou des itinéraires de raquettes. En cas de gel, les éoliennes doivent être arrêtées ou l'utilisation de la zone par les amateurs de sports d'hiver se fait à leurs risques et périls. Souvent lorsque les turbines tournent, la zone est simplement bouclée. En Suisse, il n'est pas rare que les éoliennes soient prévues à proximité de routes à grande circulation, d'autoroutes ou de lignes ferroviaires.

En 2015 au Peuchapatte (JU), un grave accident a failli se produire lors du tournage d'une émission de TV. L'interviewé et le journaliste ont vu des glaçons tomber pratiquement à leurs pieds.



Voir aussi :

- [Vidéo de chute de glace au parc du « Peuchapatte » Jura 2015](#)